

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, Magali BOULLIER, Patrick LARRAY, Jean-Marc SCHIMITZ, AUPERT Mickaël, Mickaël GOUJON, MONDIERE Hubert, , RIVIERE Mickaël, FESSY Véronique, Sylvie DENIS, SEIGNERET Ludivine.

Absents : Maxime GASDON, PIVOT Laurent.

Quorum : atteint.

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE.

Date d'envoi de la convocation : 27/02/2025.

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION ROANNAISE POUR L'APPRENTISSAGE (A.R.P.A)
DE ROANNE**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention émanant de l'A.R.P.A de Roanne.

Il précise que 2 apprentis, habitants de la commune, font partie des effectifs de l'A.R.P.A de Roanne.

Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention de 40 €/ apprenti à l'A.R.P.A de Roanne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 80 € de l'A.R.P.A de Roanne.

Fait à Pradines, le 04 mars 2025.

Le secrétaire de séance,
Hubert MONDIERE.

Le Maire,
Charles BRUN